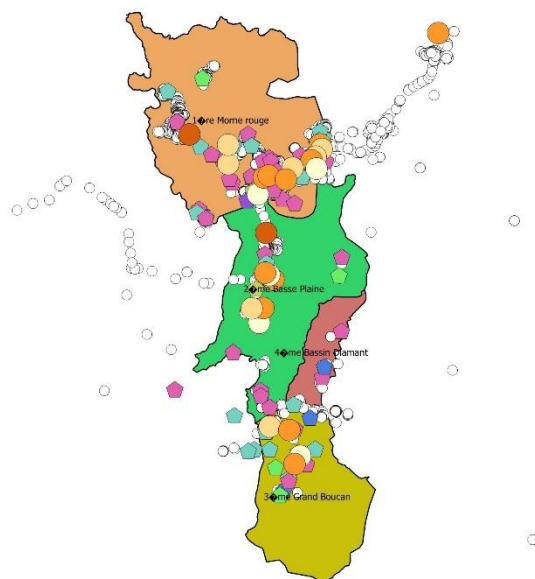


UCP-MENFP / BID

RÉPARTITION DES ÉCOLES ET DES MÉNAGES DANS LA COMMUNE DE PLAINE DU NORD



- Les points blancs représentent les ménages
- Les petites maisons vertes représentent les écoles pré-scolaires et fondamentales
- Les cercles représentent les écoles secondaires

CARTE SCOLAIRE COMMUNE DE PLAINE DU NORD

GASTON GEORGES MÉRISIER, EDITEC

AOÛT 2025

Table des Matières

	Page
Introduction.....	2
A. Les Niveaux Pré-scolaire et Fondamental.....	4
I. Diagnostic de la situation actuelle.....	4
1.1. Accessibilité et accès.....	5
1.2. Qualité du service éducatif et mode d'utilisation des ressources.....	12
II. Analyse démographique.....	16
2.1. Caractéristiques d'évolution de la population de la commune.....	16
2.2. Structure par âge de la population.....	17
2.3. Caractéristiques de dispersion de la population.....	18
2.4. Répartition par sexe de la population.....	18
2.5. Projection de la population scolaire.....	19
2.6. Projection des effectifs d'élèves.....	20
III. Propositions de réorganisation et de renforcement du réseau d'écoles.....	21
3.1. Les perspectives en matière de réaménagement du territoire.....	22
3.2. Les normes scolaires.....	22
3.3. Les aires de recrutement des élèves.....	23
3.4. Les infrastructures.....	25
3.5. Les enseignants.....	25
3.6. Les manuels scolaires.....	26
3.7. Les coûts de scolarisation et leur financement.....	26
B. Le Niveau Secondaire.....	27
1. Diagnostic de la situation actuelle.....	27
1.1. Accessibilité et accès.....	28
1.2. Qualité de l'enseignement.....	31
2. Analyse démographique.....	33
3. Propositions de réorganisation de l'offre.....	34
Références bibliographiques.....	37
Les Annexes :	38
Annexe 1 : Répertoire des écoles de la commune de Plaine du Nord	
Annexe 2 : Liste des enseignants avec leurs profils de formation professionnelle	

Introduction

Située dans le Département du Nord entre les communes d'Acul du Nord, de Limbé, de Cap-Haïtien, de Milot et de Dondon, la commune de Plaine du Nord est composée de la ville Plaine du Nord et de quatre (4) sections communales : la 1^{ère} Section Morne Rouge, la 2^{ème} Section Basse Plaine, la 3^{ème} Section Grand Boucan et la 4^{ème} Section Bassin Diamant.

COMMUNE DE PLAINE DU NORD



Elle est traversée par deux (2) rivières et contient cinq (5) sources d'eau, 1 lagon, quinze (15) forages simples, dix (10) puits artésiens, vingt (20) robinets et 150 pompes destinés à des utilisations domestiques.¹ L'Électricité d'Haïti (EDH) est l'institution qui assure la distribution du courant électrique dans la ville de Plaine du Nord et la 1^{ère} Section Morne Rouge. Les habitants se servent de la Digicel et de la Natcom comme moyens de communication téléphonique. Ils portent le nom de Campinordais. L'agriculture, l'élevage et le commerce constituent les principales activités économiques de la commune.

Sa population en 2015 était estimée à 41255 habitants par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) et elle est passée à 46846 habitants en 2025. Avec une superficie de 100.69 Km², sa densité de population est alors de 465 habitants/Km². Une bonne partie de cette population (91.3%) est dispersée dans les sections communales.

¹ Idem

En matière d'offre scolaire, il y a 8 kindergarten, 100 écoles fondamentales dont 12 écoles nationales, 26 écoles secondaires et 13 centres de formation professionnelle. Le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP) y est représenté par un bureau de district scolaire (BDS) situé dans la ville de Plaine du Nord et dirigé par un inspecteur principal.

La carte scolaire de cette commune qui sera présentée dans les lignes qui vont suivre concerne l'offre et la demande scolaires aux niveaux du préscolaire, du fondamental et du secondaire.

A. Les niveaux Pré-scolaire et Fondamental

I. Diagnostic de la situation actuelle

Dans la commune de Plaine du Nord, la majorité des écoles (88.9%) est non publique. Elles sont réparties par sous-réseau comme suit :

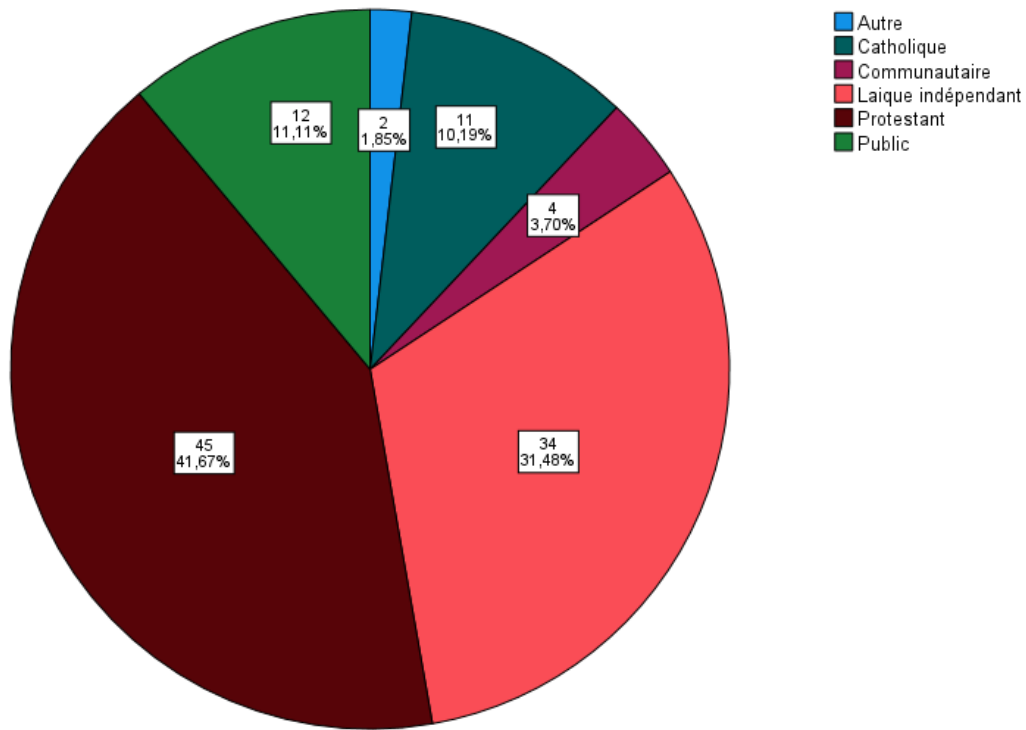


Figure 1 : Répartition des écoles fondamentales par sous-réseau d'appartenance

Il y en a qui fonctionnent en simple vacation (83.3%) et d'autres en double (16.7%), à différentes périodes de la journée : de 7h00 à 12h00 (13%), de 8h00 à 13h00 (74.1%) ou à d'autres périodes de la journée (13%). Le tableau 1 montre la répartition de ces écoles à travers la commune selon le sous-réseau d'appartenance considéré.

Tableau 1 : Répartition des écoles dans la commune de Plaine du Nord

Commune de Plaine du Nord	Réseau d'appartenance						
		Autre	Catholique	Communautaire	Laïque indépendant	Protestant	Public
1ère Sect. Morne Rouge	#	2	6	0	20	27	4
	%	3,4%	10,2%	0,0%	33,9%	45,8%	6,8%
2ème Sect. Basse Plaine	#	0	2	0	4	8	4
	%	0,0%	11,1%	0,0%	22,2%	44,4%	22,2%
3ème Sect. Grand Boucan	#	0	1	1	7	5	2
	%	0,0%	6,3%	6,3%	43,8%	31,3%	12,5%
4ème Sect. Bassin Diamant	#	0	0	3	2	5	0
	%	0,0%	0,0%	30,0%	20,0%	50,0%	0,0%
Ville de la Plaine du Nord	#	0	2	0	1	0	2
	%	0,0%	40,0%	0,0%	20,0%	0,0%	40,0%
Total	#	2	11	4	34	45	12
	%	1,9%	10,2%	3,7%	31,5%	41,7%	11,1%

Ces écoles sont de tailles très variées, de 12 à 700 élèves comme le montre le tableau 2 selon le sous-réseau d'écoles considéré.

Tableau 2 : Variation de la taille des écoles selon le sous-réseau d'appartenance

Sous-réseau	Moyenne	Minimum	Maximum
Autre	116	49	182
Catholique	329	64	698
Communautaire	130	12	204
Laïque Indépendant	211	18	700
Protestant	164	12	548
Public	199	20	443
Ensemble	197	12	700

I.1. Accessibilité et accès de ces écoles

Quatre (4) indicateurs sont considérés dans cette analyse : l'évolution de la scolarisation dans la commune étudiée, l'accessibilité du réseau scolaire, l'accès des écoles et le rendement interne du réseau d'écoles.

I.1.1. Évolution de la scolarisation dans la commune de Plaine du Nord

L'évolution de la scolarisation dans la commune de Plaine du Nord est analysée en fonction de trois (3) indicateurs : l'accroissement absolu, l'accroissement relatif de la scolarisation au cours de la période 2013-2024 et le taux moyen annuel de croissance de ces derniers au cours de ces onze (11) ans.

i) **Accroissement absolu de la scolarisation**

Pour l'année scolaire 2024-2025, 15573 élèves sont dénombrés au fondamental. En comparant cet effectif à celui de 2013-2014 publié par la DPCE², on observe un accroissement absolu de 2705 élèves³ dans cette commune.

ii) **Accroissement relatif**

En rapportant cet accroissement absolu à l'effectif total d'élèves qu'on a eu aux deux premiers cycles du fondamental dans cette commune en 2013-2014, on constate qu'il a subi un accroissement relatif assez important; soit de 21.02%⁴ au cours de cette période scolaire.

iii) **Taux moyen annuel de croissance**

Défini comme étant l'accroissement relatif au cours d'une année, le taux moyen annuel de croissance de l'effectif scolaire dans la commune de Plaine du Nord est de 1.75% au cours des onze (11) années, c'est-à-dire de l'année scolaire 2013-2014 à l'année scolaire 2024-2025.⁵

I.1.2. Accessibilité du réseau scolaire

Cette analyse renvoie à la façon dont les écoles sont réparties par rapport aux lieux où est localisée la population qu'elles sont censées desservir. Trois (3) indicateurs ont alors été utilisés à cet effet : les moyens de locomotion utilisés par les élèves, le temps de trajet pris pour atteindre leurs écoles et leur lieu de résidence.

- i) **En ce qui concerne le lieu de résidence ou origine géographique des élèves**, selon les données recueillies, il ressort que les écoles recrutent leurs élèves dans différents endroits de la commune, certains souvent plus éloignés que d'autres allant de moins d'un kilomètre à plus de 6 kilomètres;
- ii) **Comme moyens de locomotion utilisés**, 91.7% des directeurs d'écoles interrogés affirment que plus de 75% de leurs élèves vont à pied à l'école; et
- iii) **Pour le temps de trajet pris pour y arriver**, cela varie considérablement suivant les endroits d'où sortent les élèves. Par exemple, l'école nationale de Laporte située dans la 3^e section Grand Boucan recrute ses élèves dans les localités telles que : Carré (moins de 15 mn de marche), Salève (entre 15 à 30mn de marche) et Bois Cadet (Plus de 60 mn de marche); soit donc 1 sur 3 localités de parcours jugés

² DPCE : Direction de Planification et de Coopération Externe du Ministère de l'Éducation Nationale.

³ $\Delta E = E_{2024-2025} - E_{2013-2014} = 15573 - 12868 = 2705$ élèves

⁴ $\frac{\Delta E}{E_{2013-2014}} \times 100 = \frac{2705}{12868} \times 100 = 21.02\%$

⁵ $E_{11} = E_{t-11} (1+r)^{11}$.

$$E_{2024-2025} = E_{2013-2014} (1+r)^{11} \rightarrow 155736 = 12868 (1+r)^{11}$$

$$r = 0.017496 (1.75\%).$$

inacceptables pour les enfants. Il en est de même pour bon nombre d'autres écoles nationales de la commune de Plaine du Nord.

I.1.3. Analyse de l'accès des écoles

Différent de l'accessibilité, l'accès réfère de préférence au résultat de l'interaction entre la demande des familles et l'offre représentée par les réseaux d'écoles existantes. Quatre (4) indicateurs sont alors pris en compte dans cette analyse : les taux d'admission des élèves à l'école, les taux de scolarisation aux deux premiers cycles du fondamental, le taux de transition au 3^e cycle et les coûts de scolarisation.

- i) **Les taux d'admission des élèves**, c'est-à-dire les proportions d'enfants qui sont admis en 1^e année fondamentale en référence aux normes établies sont de deux types : le taux apparent d'admission et le taux d'admission par âge spécifique. Pour la commune de Plaine du Nord, pour l'année scolaire 2024-2025, le taux apparent d'admission est de 237.20%⁶.

Ce fort taux qui dépasse 200% s'explique par le fait que de nombreux parents de la commune, au lieu d'envoyer leurs enfants à l'école à l'âge de 6 ans, ont préféré attendre qu'ils soient plus âgés pour le faire compte tenu des longues distances qu'ils ont à parcourir. Ainsi, les écoles se trouvent en situation irrégulière d'accueillir en 1^e année fondamentale, à chaque rentrée scolaire, des enfants de différents groupes d'âge; ce qui génère avec le temps le phénomène des enfants sur-âgés qui prend de plus en plus d'ampleur dans le système scolaire haïtien. Le pourcentage d'enfants âgés de 6 ans admis à cette année d'étude devient beaucoup plus faible; soit 105.42%⁷ au cours de l'année scolaire 2024-2025. Ce taux ayant dépassé les 100% devra être ré-évalué une fois que la situation sociopolitique du pays se sera améliorée.

Face à cette situation défavorable au développement harmonieux du système scolaire haïtien et pour la prise en charge de la scolarisation des enfants qui le fréquentent, il s'avère important que l'État et les collectivités territoriales fassent les efforts nécessaires pour prendre les mesures qui s'imposent afin de réduire les distances de parcours au profit des élèves et sensibiliser du même coup les parents en sorte qu'ils puissent envoyer à temps leurs enfants à l'école.

- ii) **Les taux de scolarisation**, c'est-à-dire les proportions d'enfants admis en classe de la 1^e à la 6^e année fondamentale sont aussi de deux types : le taux brut de scolarisation

$$^6 \text{ Taux apparent d'admission} = \frac{\text{Admissions nouvelles}}{\text{Population de 6 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux apparent d'admission} = \frac{2277}{960} \times 100 = 237.20\%.$$

$$^7 \text{ . Taux d'admission par âge spécifique} = \frac{\text{Admissions nouvelles de 6 ans}}{\text{Population de 6 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux d'admission des enfants de 6 ans en 1e AF} = \frac{1012}{960} \times 100 = 105.42\%$$

et le taux net de scolarisation. Pour la commune de Plaine du Nord, pour l'année 2024-2025, le taux brut de scolarisation est égal à 183.43%⁸.

À cause de l'effectif très important d'enfants sur-âgés enregistré dès la 1^e année fondamentale, le pourcentage d'enfants âgés de 6 à 14 ans qui devraient se trouver aux deux cycles du fondamental est alors plus faible; soit 170.75%⁹ au cours de l'année scolaire 2024-2025, un taux à ré-évaluer aussi au moment opportun.

iii) **Le taux de transition**, c'est-à-dire la proportion d'enfants qui terminent avec succès la 6^e année et continuent en 7^e année fondamentale est égal à 103.54%.¹⁰ Ce qui signifie, entre autres, que tous les élèves résidant dans la commune qui ont été en 6^e année fondamentale l'année dernière ont été admis en 7^e année en 2024-2025.

Il y a 12 écoles sur les 47 dénombrées (43.93%) qui offrent la 7^e année fondamentale à l'échelle de la commune. Le tableau 3 présente la répartition des écoles fondamentales de la commune selon qu'elles sont complètes ou non.

Tableau 3 : Répartition des écoles de la commune de Plaine du Nord selon qu'elles sont complètes ou non

Commune de Plaine du Nord	Nombre total d'années d'étude												Total
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
1ère Sect. Morne Rouge	# 0	1	1	3	3	12	2	0	11	3	2	20	58
	% 0,0%	1,7%	1,7%	5,2%	5,2%	20,7%	3,4%	0,0%	19,0%	5,2%	3,4%	34,5%	100,0%
2ème Sect. Basse Plaine	# 0	0	3	0	0	6	0	0	5	0	0	4	18
	% 0,0%	0,0%	16,7%	0,0%	0,0%	33,3%	0,0%	0,0%	27,8%	0,0%	0,0%	22,2%	100,0%
3ème Sect. Grand Boucan	# 0	0	0	1	0	0	1	2	8	1	0	3	16
	% 0,0%	0,0%	0,0%	6,3%	0,0%	0,0%	6,3%	12,5%	50,0%	6,3%	0,0%	18,8%	100,0%
4ème Sect. Bassin Diamant	# 1	1	1	1	0	0	0	0	3	1	0	2	10
	% 10,0%	10,0%	10,0%	10,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	30,0%	10,0%	0,0%	20,0%	100,0%
Ville de la Plaine du Nord	# 0	0	2	0	0	1	1	0	0	0	0	1	5
	% 0,0%	0,0%	40,0%	0,0%	0,0%	20,0%	20,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	20,0%	100,0%
Total	# 1	2	7	5	3	19	4	2	27	5	2	30	107
	% 0,9%	1,9%	6,5%	4,7%	2,8%	17,8%	3,7%	1,9%	25,2%	4,7%	1,9%	28,0%	100,0%

$$^8 \text{ Taux brut de scolarisation (TBS)} = \frac{\text{Effectifs totaux au fondamental 1e à 6e année}}{\text{Population de 6-14 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux brut de scolarisation (TBS)} = \frac{15573}{8490} \times 100 = 183.43\%$$

$$^9 \text{ Taux net de scolarisation} = \frac{\text{Effectifs de 6-11 ans au fondamental 1e à 6e année}}{\text{Population de 6-14 ans}} \times 100$$

$$\text{Taux net de scolarisation} = \frac{14497}{8490} \times 100 = 170.75\%.$$

$$^{10} \text{ Taux de transition au 3e cycle} = \frac{\text{Nouvelle admission en 7e année en année t+1}}{\text{Effectif 6e AF en année t}} \times 100$$

$$\text{Taux de transition au 3e cycle fondamental} = \frac{1170}{1130} \times 100 = 103.53\%$$

iv) Les coûts de scolarisation

Tenant compte du contexte scolaire haïtien, trois (3) catégories de coûts sont ici considérées : les coûts se rapportant à la scolarité, les coûts relatifs à l'achat des matériels didactiques et scolaires, et les coûts de nourriture et d'habillement; les coûts qui sont plus directement liés au transport des enfants étant plus ou moins négligeables tenant compte du fait que la majorité d'entre eux vont à pied à leurs écoles. Ainsi, pour une école fondamentale dans la commune de Plaine du Nord, le coût moyen de scolarisation d'un enfant varie entre 68983.37 et 91423.99 gourdes dans les écoles non publiques. Le tableau 4 présente la répartition de ces coûts par composante et par classe.

Tableau 4 : Répartition des coûts moyens de scolarisation d'un enfant dans une école fondamentale non publique dans la commune de Plaine du Nord par composante et par classe.

Année étude	Frais scolarisation	Matériel	Habillement	Nourriture	Coût Total
1 ^e AF	17109.42	16202.89	6891.28	32908.11	73111.70
2 ^e AF	18051.14	17680.43	7791.03	32908.11	76430.71
3 ^e AF	17330.03	17680.43	7037.64	32908.11	74956.21
4 ^e AF	18456.77	19400.63	6984.44	32908.11	77749.95
5 ^e AF	17330.03	17843.33	7829.38	32908.11	75910.85
6 ^e AF	17881.65	20144.26	7627.33	32908.11	78561.35
7 ^e AF	28086.93	20998	7988.33	32908.11	68983.37
8 ^e AF	25071.86	25947.14	7496.88	32908.11	91423.99
9 ^e AF	26665.60	17627.69	7000.53	32908.11	84201.93

Dans une école nationale, le coût moyen de scolarisation d'un enfant varie entre 65918.79 et 76688.64 gourdes; 86.59% de ce coût sont pris en charge par les parents d'élèves. Le tableau 5 présente la répartition des coûts moyens annuels de scolarisation d'un enfant par composante et par classe dans une école nationale.

Tableau 5 : Répartition des coûts moyens de scolarisation d'un enfant dans une école nationale dans la commune de Plaine du Nord par composante et par classe.

Année étude	Salaire du personnel	Frais scolarisation	Matériel	Habillement	Nourriture	Coût Total (Gourdes)
1 ^e AF	8836.51	1080	16202.89	6891.28	32908.11	65918.79
2 ^e AF		1200	17680.43	7791.03	32908.11	68416.08
3 ^e AF		1025	17680.43	7037.64	32908.11	64487.69
4 ^e AF		1200	19400.63	6984.44	32908.11	69329.69
5 ^e AF		1025	17843.33	7829.38	32908.11	68442.33
6 ^e AF		1750	20144.26	7627.33	32908.11	71266.21
7 ^e AF		1667.67	20998	7988.33	32908.11	72388.62
8 ^e AF		1500	25947.14	7496.88	32908.11	76688.64
9 ^e AF		1500	17627.69	7000.53	32908.11	67872.84

I.1.4. Rendement interne des écoles dans la commune de Plaine du Nord

Rappelons que le rendement interne du réseau d'écoles de la commune de Plaine du Nord est défini comme étant sa capacité à former le plus grand nombre d'élèves qui y sont entrés en une année t, dans le minimum de temps, avec des ressources financières jugées acceptables. Trois (3) indicateurs sont utilisés pour le déterminer : les taux de promotion, de redoublement et d'abandon, l'organigramme représentant un flux théorique d'élèves et le taux de rétention de ces élèves jusqu'en 6^e année.

- i) **Les taux de promotion, de redoublement et d'abandon** renseignent sur la manière dont les élèves parcourent le système, année d'étude après année d'étude. Pour l'année scolaire 2024-2025, ces taux de flux se présentent comme suit dans la commune de Plaine du Nord :

Tableau 6 : Répartition des taux de flux par classe dans la commune de Plaine du Nord

Taux de flux	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
Taux de promotion	83%	87%	83%	82%	88%	89%
Taux de redoublement	17%	13%	17%	18%	12%	11%
Taux d'abandon	0%	0%	0%	0%	0%	0%

- ii) **Si cette même tendance se maintient, l'organigramme représentant le flux théorique d'élèves se construit alors comme suit :**

Analyse de cohorte au niveau fondamental 1e et 2e cycles							
TP	0,83	0,87	0,83	0,82	0,88	0,89	
TR	0,17	0,13	0,17	0,18	0,12	0,11	
TA	0,00	0	0	0	0	0	
Année	1e AF	2e AF	3e AF	4e AF	5e AF	6e AF	Diplômés
		0					
2024-2025	2277	↗					2277
	↓	↘	0				
2025-2026	387	1890	↗				2277
	↓	↓	↘	0			
2026-2027	66	567	1644	↗			2277
	↓	↓	↓	↘	0		
2027-2028	11	128	773	1365	↗		2277
		↓	↓	↓	↘	0	
2028-2029		26	243	887	1119	↗	2275
			↓	↓	↓	↘	
2029-2030			64	361	862	985	2272
				↓	↓	↓	↘
2030-2031				118	400	867	876
					↓	↓	↘
2031-2032					145	447	771
						↓	↘
2032-2033						177	398
							↘
2033-2034							157
							0
2034-2035							
Promus							2203
Année-élèves							15808
Nombre d'années-élèves dans l'idéal =				13217			
Nombre d'années-élèves réel =				15808			
Rendement interne =				83,61			
Coefficient d'augmentation des coûts =				1,196032			
Coût de l'élève formé =				7,176192			

Il ressort donc de cet organigramme que le rendement interne du réseau d'écoles dans la commune est faible (83.61%), car seulement 876 élèves (38.47%) de la cohorte de 2277 élèves qui sont entrés en 1^e année fondamentale en 2024-2025 parviendront en 6^e année fondamentale en 2030-2031 dans les limites de temps régulier des 6 ans prévus. Ce n'est qu'en admettant que les élèves seront autorisés à redoubler 3 fois une classe, comme c'est souvent le cas, qu'un total de 2203 élèves (96.75%) de cette cohorte boucleront enfin la 6^e année du fondamental. C'est un taux de rendement que l'État et ses partenaires de la gestion de l'offre scolaire ont intérêt à faire l'effort de relever de manière à rendre plus rentables les investissements consentis sur ce secteur.

iii) Le taux de rétention

Ce taux indique la proportion des élèves qui sont entrés en même temps en 1^{er}AF et qui atteignent la 2^{er}AF, puis la 3^{er}AF, la 4^{er}AF, etc. Par exemple, le taux de rétention de 1^{er}AF à 6^{er}AF est de 90.33% ($2476 \div 2741 = 0.9033$)¹¹ dans la commune Plaine du Nord. En d'autres termes, sur une cohorte de 100 élèves qui entrent en 1^{er} année fondamentale, il y en a 90 qui parviendront à atteindre la 6^{er} année fondamentale. C'est donc une tendance quand même à améliorer à l'avenir pour rendre le système scolaire plus performant.

I.2. La qualité du service éducatif et le mode d'utilisation des ressources

À côté de l'aspect quantitatif de l'offre scolaire traité précédemment, la qualité du service éducatif mis en place et l'utilisation qu'on fait des ressources matérielles et humaines mobilisées constitue le deuxième élément considéré dans le diagnostic de la situation actuelle de fonctionnement des écoles fondamentales de la commune de Plaine du Nord. Cette qualité est ici mesurée par la disponibilité, les profils de formation et l'utilisation des enseignants mobilisés pour dispenser l'enseignement aux élèves, l'organisation pédagogique des classes, la disponibilité et la qualité des bâtiments et des équipements scolaires, la disponibilité et la qualité des ressources didactiques mises à la disposition des élèves.

I.2.1. Les enseignants

i) Leur disponibilité

Dans la commune de Plaine du Nord, un effectif de 155 enseignants dont 54.8% de femmes a été dénombré au fondamental au cours de l'année scolaire 2024-2025; soit donc un ratio enseignant/école = 9. Ils sont répartis comme suit :

Tableau 7 : Répartition des écoles et des enseignants du fondamental dans la commune de Plaine du Nord

Commune de Plaine du Nord	# école	# enseignant	Ens/Éc
1 ^{ère} Sect. Morne Rouge	59	586	10
2 ^{ème} Sect. Basse Plaine	18	128	7
3 ^{ème} Sect. Grand Boucan	16	139	9
4 ^{ème} Sect. Bassin Diamant	10	69	7
Ville de la Plaine du Nord	5	33	7
Total	108	936	9

¹¹

$$\frac{E(t)}{E(t-5)} \quad (6^{\text{e}}\text{AF})$$
$$\frac{E(t)}{E(t-5)} \quad (1^{\text{e}}\text{AF})$$

Il ressort qu'il y a assez d'enseignants disponibles au niveau du fondamental dans la commune, le ratio moyen enseignants par école étant égal à 9.

ii) Leurs profils de formation

Le problème d'enseignants qualifiés semble cependant se poser dans cette commune. Selon les règlements du Ministère de l'Éducation Nationale, est reconnu comme qualifié tout enseignant détenteur d'un diplôme en Sciences de l'Éducation, d'un diplôme d'École Normale d'Instituteurs ou d'un diplôme de Formation Initiale Accélérée (FIA). Il est cependant ressorti qu'il y a un nombre important d'enseignants (63.23%) dans cette commune qui n'ont aucune formation professionnelle les habilitant à exercer ce métier. Leur répartition se présente comme suit :

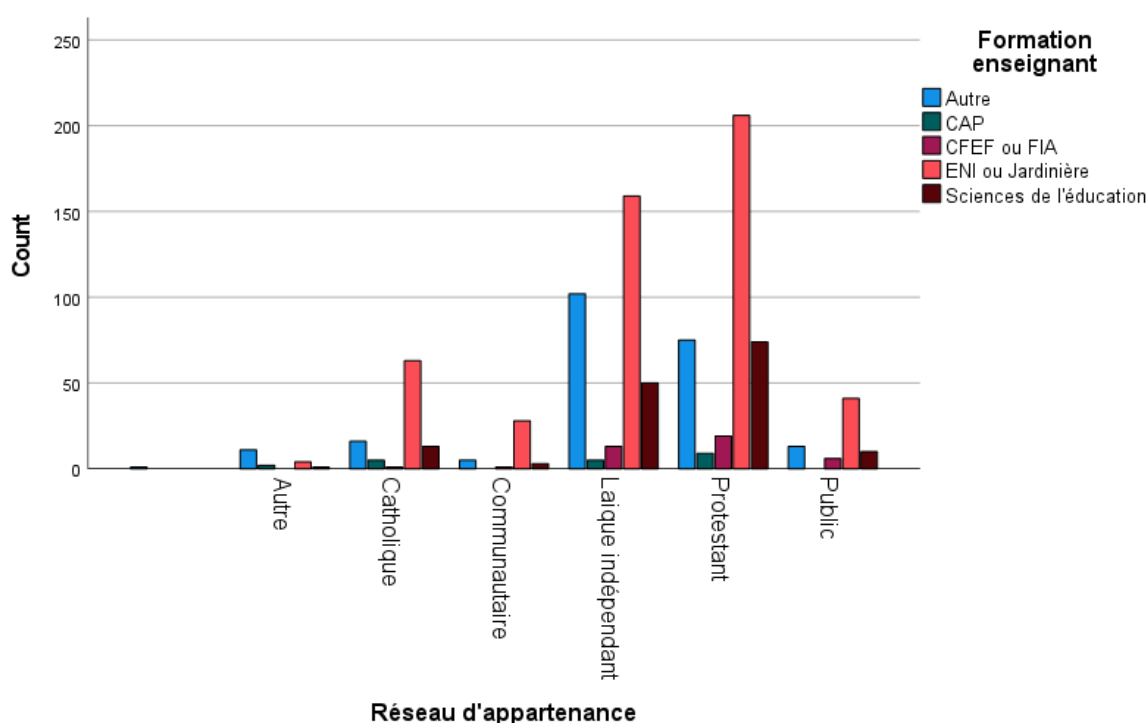


Figure 2 : Répartition des enseignants selon leur profil de formation

I.2.2. L'organisation pédagogique et l'utilisation des enseignants

Le nombre moyen de classes à la charge de l'enseignant, le rapport élèves-maître, le nombre d'élèves par classe sont les trois (3) indicateurs utilisés pour analyser l'organisation pédagogique et l'utilisation qu'on fait des enseignants dans la commune de Plaine du Nord. Au fondamental, il ressort que c'est une commune où il y a assez de salles pour accueillir les classes mais où les enseignants ne sont pas utilisés de façon optimale. Il est prévu par le ministère une salle de classe pouvant accueillir jusqu'à 50 élèves. La réalité se présente cependant comme suit : ratio

moyen salle de classe/enseignant=1.03, ratio moyen élèves/salle de classe=22 et ratio moyen élèves/enseignant=23; comme le montre le tableau 8.

Tableau 8 : L'organisation pédagogique et l'utilisation des enseignants dans la commune de Plaine du Nord

Réseau d'écoles	Nbre salle classe	Nbre enseignant	Nbre élève	Ratio salle classe/ enseignant	Ratio élèves/ salle classe	Ratio élèves/ enseignant
Autre	14	19	231	0.74	17	12
Catholique	111	98	3621	1.13	33	37
Communautaire	30	38	520	0.80	17	14
Indépendant	329	329	7157	1	22	22
Protestant	404	383	7401	1.05	18	19
Public	75	70	2393	1.07	32	34
Ensemble	963	936	21323	1.03	22	23

I.2.3. La disponibilité et la qualité des bâtiments et des équipements scolaires

Dans la commune de Plaine du Nord, il y a un problème de standard de qualité qui se pose en ce qui concerne les bâtiments et équipements scolaires. Par exemple, la superficie moyenne d'une salle de classe varie entre 20 et 38.72 m², contrairement aux normes prévues qui seraient de 50 à 60 m² pour une classe standard de 50 élèves.

Tableau 9 : Variation de la superficie moyenne des salles de classe selon le sous-réseau d'écoles considéré

Réseau d'écoles	Nbre m ²	M ² /salle classe
Autre	280	20
Catholique	4052.20	36.51
Communautaire	720	24
Indépendant	8605.77	26.16
Protestant	10381.27	25.70
Public	2904	38.72
Ensemble	26943.25	27.98

Par contre, il ressort que la superficie moyenne par élève dans la commune de Plaine du Nord est dans les normes établies de 1 à 1m²20 dans la majorité des sous-réseaux d'écoles composant l'offre; elle varie entre 1.12 et 1.40 m².

Tableau 10 : Variation du nombre de m² disponible par élève selon le sous-réseau d'écoles considéré

Sous-réseau d'écoles	M ² /élève
Autre	1.21
Catholique	1.12
Communautaire	1.38
Indépendant	1.20
Protestant	1.40
Public	1.21
Ensemble	1.26

De plus, en ce qui a trait particulièrement au degré de sécurité et de confort des élèves, la situation se présente comme suit : il y a 12 écoles en mauvais état qui mériteraient d'être réhabilitées ou reconstruites; 75.9% des écoles ont de l'eau, 36.1% ont une cantine, 26.9% une petite bibliothèque et 47.2% une trousse de premiers soins.

I.2.4. La disponibilité et la qualité des ressources didactiques

Enfin, compte tenu de leurs effets directs sur le rendement scolaire des élèves, les manuels scolaires sont les ressources didactiques très importantes que nous avons prises en compte dans la préparation du diagnostic de l'offre scolaire existante au fondamental dans la commune de Plaine du Nord. Selon les données recueillies, il ressort que pour l'année scolaire 2024-2025, il y a un nombre important d'enfants qui sont en train de passer l'année sans avoir leurs propres livres de lecture et de mathématiques. En effet, 67.8 % des directeurs d'école interrogés déclarent que plus de 50% de leurs élèves n'ont pas de livres de lecture et de mathématiques.

En résumé, les valeurs de l'ensemble des indicateurs susmentionnés qui sont utilisés pour établir le diagnostic de l'offre scolaire fondamentale 1^e et 2^e cycles dans la commune de Plaine du Nord se présentent comme suit :

Tableau 11 : Résumé des valeurs des indicateurs utilisés pour ce diagnostic

Indicateur	Pour l'année scolaire 2024-2025
Taux d'admission	Taux apparent d'admission en 1 ^e AF= 237.20% Taux d'admission des enfants de 6 ans = 105.42%
Taux de scolarisation	Taux brut de scolarisation = 183.43% Taux net de scolarisation = 170.75%
Taux de transition	Taux de transition au 3 ^e cycle fondamental = 103.53%
Coûts moyens de scolarisation dans le public	1 ^e AF = 65918.79 gourdes 2 ^e AF = 68416.08 gourdes 3 ^e AF = 64487.69 gourdes 4 ^e AF = 69329.69 gourdes 5 ^e AF = 68442.33 gourdes 6 ^e AF = 71266.21 gourdes 7 ^e AF = 72388.62 gourdes 8 ^e AF = 76688.64 gourdes 9 ^e AF = 67872.84 gourdes 86.59% de ces coûts sont pris en charge par les familles.
Coûts moyens de scolarisation dans le privé	1 ^e AF = 73111.70 gourdes 2 ^e AF = 76430.71 gourdes 3 ^e AF = 74956.21 gourdes 4 ^e AF = 77749.95 gourdes 5 ^e AF = 75910.85 gourdes 6 ^e AF = 78561.35 gourdes 7 ^e AF = 68983.37 gourdes 8 ^e AF = 91423.99 gourdes 9 ^e AF = 84201.93 gourdes

Taux de promotion	Taux de promotion en 1 ^e AF = 83% Taux de promotion en 2 ^e AF = 87% Taux de promotion en 3 ^e AF = 83% Taux de promotion en 4 ^e AF = 82% Taux de promotion en 5 ^e AF = 88% Taux de promotion en 6 ^e AF = 89%
Taux de redoublement	Taux de redoublement en 1 ^e AF = 17% Taux de redoublement en 2 ^e AF = 13% Taux de redoublement en 3 ^e AF = 17% Taux de redoublement en 4 ^e AF = 18% Taux de redoublement en 5 ^e AF = 12% Taux de redoublement en 6 ^e AF = 11%
Taux d'abandon	Taux d'abandon en 1 ^e AF = 0% Taux d'abandon en 2 ^e AF = 0% Taux d'abandon en 3 ^e AF = 0% Taux d'abandon en 4 ^e AF = 0% Taux d'abandon en 5 ^e AF = 0% Taux d'abandon en 6 ^e AF = 0%
Taux de rétention	Taux de rétention en 6 ^e AF = 90.33%
Rendement interne du réseau d'écoles à Plaine du Nord	83.61%
Rapport élève/salle de classe	22 élèves
Rapport élève/maître	23 élèves
# enseignants	936
% de femmes	54.8%
% de maîtres qualifiés	73.93%
Ratio moyen m ² /élève	1.26 m ²
Ratio moyen m ² /classe	27.98 m ²
% d'élèves sans manuels de lecture	60%
% d'élèves sans manuels de mathématiques	60%
Taille moyenne des établissements	197
Salaires moyen d'un enseignant	12601.10 gourdes

II. L'analyse démographique

L'estimation de la population scolarisable et leur localisation à l'échelle de la commune ont été parmi les étapes les plus délicates de la préparation de la carte scolaire de Plaine du Nord. Cela est dû au fait que les données démographiques sur les ménages sont disponibles, pour la plupart, sous une forme agrégée et, de plus, ces ménages ne sont pas géo-référencés. Les projections de populations requises sont des projections à moyen terme, cinq ans au maximum. En ce qui concerne :

2.1. Les caractéristiques d'évolution de la population scolarisable de la commune de Plaine du Nord, trois indicateurs (3) sont utilisés pour les établir :

l'accroissement absolu de la population scolarisable, l'accroissement relatif de cette population et son taux moyen annuel de croissance. Comme pour les effectifs scolaires, en prenant l'année 2020 comme année de base et les estimations et projections faites par l'IHSI, on observe que :

- L'accroissement absolu de la population scolarisable (4-14 ans) de Plaine du Nord au cours de la période 2020-2025 est égal à 125 enfants¹²;
- Son accroissement relatif est de 1.21%¹³ pour cette période; et
- Le taux moyen annuel de croissance r de la population est de 0.24%.¹⁴

Nous faisons l'hypothèse que cette tendance se maintiendra au cours des cinq (5) prochaines années.

2.2. La structure par âge de la population scolarisable de la commune de Plaine du Nord

À partir des estimations et projections de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) établies pour l'ensemble du pays pour les années à venir et tenant compte du poids par âge de la population de la commune de Plaine du Nord par rapport aux populations totales, nous avons déduit la structure pyramidale de sa population qui se présente comme suit :

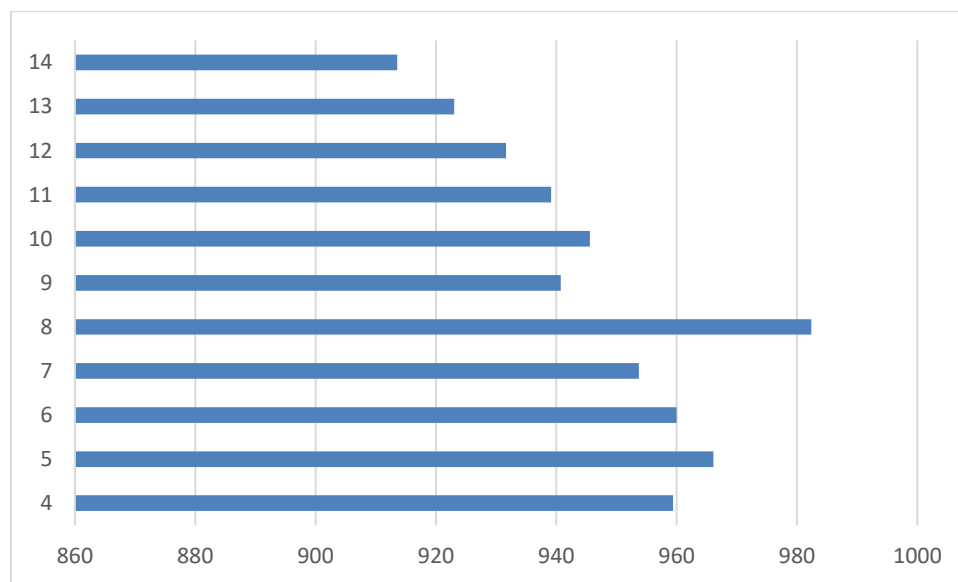


Figure 3 : Pyramide d'âge en 2024 de la population scolarisable (4-14 ans) dans la commune de Plaine du Nord

¹² $\Delta P = P_{2025} - P_{2020} = 10365 - 10340 = 125$

¹³ $\Delta P / P_{2011} = 125 \div 10340 = 0.01208897$

¹⁴ $P_{2025} = P_{2020} (1+r)^5$
 $10465 = 10340 (1+r)^5$
 $r = 0.0024 (0.13\%)$

2.3. Les caractéristiques de dispersion de la population de la commune

Rappelons que la superficie de la commune de Plaine du Nord est de 100.69 Km² et sa densité de population en 2025, de 472 habitants par Km². La réalité montre cependant que la population, très regroupée dans les villes, se trouve assez dispersée en milieu rural. Les 6983 ménages directement touchés dans cette commune au moment de notre enquête sont répartis comme le montre le tableau 12.

Tableau 12 : Répartition des ménages dans la commune de Plaine du Nord en 2025

Commune de Plaine du Nord	# ménage	%
1e section Morne Rouge	5098	73,0
2e section Basse Plaine	968	13,9
3e section Grand Boucan	225	3,2
4e section Bassin Diamant	335	4,8
Quartier de Robillard	176	2,5
Ville de Plaine du Nord	181	2,6
Total	6983	100,0

2.4. La répartition par sexe de la population

À partir des estimations et projections de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) établies par sexe pour l'ensemble du pays pour les années à venir et tenant compte du poids par âge de la population de la commune de Plaine du Nord par rapport aux populations totales, nous avons déduit la répartition par sexe de sa population présentée comme suit :

Tableau 13 : Estimation et projection par sexe de la population de la commune de Plaine du Nord

Âge	Masculin					Féminin				
	2024	2025	2026	2027	2028	2024	2025	2026	2027	2028
4	470	475	474	473	471	489	495	493	492	491
5	473	474	474	474	475	493	493	493	494	494
6	470	472	473	473	473	490	492	492	492	493
7	467	471	471	471	472	486	490	490	491	491
8	481	469	469	470	470	501	488	489	489	489
9	461	467	468	468	468	480	486	487	487	487
10	463	465	467	469	471	482	484	486	488	490
11	460	463	465	467	468	479	482	484	486	488
12	457	460	462	464	466	475	479	481	483	485
13	452	457	459	461	463	471	476	478	480	482
14	448	454	456	457	459	466	472	474	476	478
4-14	5104	5128	5137	5147	5156	5312	5337	5347	5357	5367

2.5. La projection de la population scolarisable

À cette étape, il nous a fallu partir de l'estimation de la population actuelle et projeter celle du futur désiré. Pour cela, deux choses sont prises en compte : l'estimation de la population totale actuelle et future, et la projection du même coup de la structure par âge de la population.

i) Estimation de la population totale actuelle et future

En partant de la population totale du pays estimée et projetée par l'IHSI et tenant compte du poids que représente celle de la commune de Plaine du Nord, nous déduisons les estimations et projections suivantes :

Tableau 14 : Estimations et projections de la population totale actuelle et future de la commune de Plaine du Nord jusqu'en 2028.

Année	2024	2025	2026	2027	2028
Population totale	46846	47479	48120	48769	49428

ii) Projection de la structure par âge de la population scolarisable

Le problème ici est double : avoir la structure pour l'année 2024 et pouvoir la projeter jusqu'en 2028. En partant des estimations et projections de l'IHSI, nous avons pour la commune de Plaine du Nord :

- **La population d'âge d'admission dans l'enseignement fondamental (âge qui est de 6 ans en Haïti) estimée et projetée comme suit :**

Tableau 15 : Estimations et projections de la population d'âge d'admission au fondamental

Année	2024	2025	2026	2027	2028
Population d'enfants de 6 ans	960	964	965	965	966

- **La population d'âge scolarisable au fondamental (4-14 ans) estimée et projetée comme suit :**

Tableau 16 : Estimations et projections de la population scolarisable

Âge	2024	2025	2026	2027	2028
4	959	970	967	965	962
5	966	967	968	968	969
6	960	964	965	965	966
7	954	961	961	962	963
8	982	957	958	959	959
9	941	953	954	955	955
10	946	949	953	957	960
11	939	945	949	952	956
12	932	940	943	947	951
13	923	933	937	941	944
14	914	926	930	933	937
4-14	10415	10465	10484	10503	10523

2.6. Projection des effectifs d'élèves en fonction d'objectifs déterminés

Quatre (4) étapes sont considérées pour faire cette projection :

- **Détermination de la progression du taux d'admission pour la période considérée**

Selon les données recueillies, le taux net de scolarisation dans la commune de Plaine du Nord est de **170.75** % pour l'année scolaire 2024-2025. Ce taux devra être ré-évalué quand la situation sociopolitique du pays se sera améliorée.

- **Calcul des admissions nouvelles**

Rappelons que l'âge légal d'admission en 1^{er} AF en Haïti est de 6 ans, mais généralement le nombre d'élèves qui y sont admis inclut différents autres âges (7 ans, 8 ans, 9 ans et +) ce qui cause le phénomène des sur-âgés. Les statistiques montrent que le taux d'admission des enfants de 6 ans à cette classe en 2024-2025 est de **105.42**% dans la commune de Plaine du Nord. Ce taux devra être ré-évalué également.

En faisant l'effort nécessaire, on devra alors régulièrement admettre en 1^{er} AF les nombres d'enfants de 6 ans suivants :

Tableau 17 : Estimation et projection des enfants à admettre en 1^{er} AF

Année	Population de 6 ans	Taux d'admission	# total d'enfants à admettre
2024-2025	960	1	960
2025-2026	964	1	964
2026-2027	965	1	965
2027-2028	965	1	965
2028-2029	966	1	966

- **Estimer l'évolution probable des taux de promotion, redoublement, abandon, ainsi que les différents taux de transition d'un niveau à l'autre;**

Pour l'année 2024-2025, ces taux de flux se sont présentés comme suit dans la commune de Plaine du Nord :

Tableau 18 : Répartition des taux de flux par année d'étude

Taux de flux	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
Taux de promotion	83%	87%	83%	82%	88%	89%
Taux de redoublement	17%	13%	17%	18%	12%	11%
Taux d'abandon	0%	0%	0%	0%	0%	0%

En supposant qu'un effort supplémentaire sera fait pour appliquer les dispositions prévues en la matière à savoir : faire le passage automatique des élèves dans les classes de 1^e, 3^e et 5^e année fondamentale, limiter à 10% maximum le taux de redoublement des élèves dans les classes de 2^e, 4^e et 6^e année fondamentale et obliger les enfants à rester à l'école, ces taux se présenteraient alors comme suit :

Tableau 19 : Estimation et projection des taux de flux par année d'étude

Taux de flux	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
Taux de promotion	100%	90%	100%	90%	100%	90%
Taux de redoublement	0%	10%	0%	10%	0%	10%
Taux d'abandon	0%	0%	0%	0%	0%	0%

- **Calcul des effectifs d'élèves par année d'étude**

En appliquant ces dispositions dans la commune de Plaine du Nord, nous prévoyons l'évolution suivante des effectifs d'élèves par année d'étude pour les cinq ans à venir :

Tableau 20 : Estimation et projection des effectifs d'élèves par année d'étude

Année	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
2024-2025	2321	2204	2291	2029	1833	1492
2025-2026	1733+964=2697	2321+220=2541	2204-220=1984	2291+203=2494	2029-203=1826	1833+149=1982
2026-2027	1848+965=2813	2697+254=2951	2541-254=2287	1984+249=2233	2494-249=2245	1826+198=2024
2027-2028	2169+965=3134	2813+295=3108	2951-295=2656	2287+223=2510	2233-223=2010	2245+202=2447
2028-2029	966	3134+111=3245	1108-111=1219	2656+251=2907	2510-251=2259	2010+245=2255

III. Propositions de réorganisation du réseau des écoles de Plaine du Nord

À partir des résultats du diagnostic approfondi ainsi réalisé et des projections faites en matière de populations tenant compte des objectifs fixés dans le cadre des politiques établies, nous faisons les propositions suivantes de réorganisation du réseau d'écoles dans la commune de Plaine du Nord.

3.1. Les perspectives en matière de réaménagement du territoire

Après consultation des autorités compétentes sur les prévisions faites en matière de réaménagement du territoire, nous pouvons souligner qu'aucune mesure spéciale n'est encore envisagée pour la commune de Plaine du Nord ni aucun traitement particulier en matière de développement économique. Nous supposons donc que les données socio-économiques suivront les mêmes tendances et ne vont pas beaucoup changer en ce sens.

3.2. Les normes

Elles concernent plus particulièrement le nombre d'élèves à admettre par classe et la taille à arrêter pour les établissements scolaires.

i) Le nombre d'élèves par classe

Pour l'année scolaire 2024-2025, le nombre moyen d'élèves par classe est égal à 22 dans la commune de Plaine du Nord et plus précisément à 32 dans les écoles nationales. Dans sa poursuite de l'objectif de scolarisation universelle, l'État devra donc s'organiser pour absorber les effectifs d'élèves non encore scolarisés et amener à 50 le nombre maximum d'élèves admissibles par classe dans la mesure du possible.

ii) La taille d'établissement

- Taille minimum d'établissement

Par souci d'efficience, nous proposons que l'État admette de créer les conditions nécessaires pour faire fonctionner des classes à maître unique dans les endroits où la population se révèle très dispersée avec une offre scolaire presque inexistante. Dans ces conditions, la taille minimale théorique de ces types d'école sera de 50 élèves là où c'est possible; sinon cela dépendra du nombre d'élèves qu'il y aura à scolariser. Des programmes et des matériels adaptés devront être développés et les enseignants concernés formés et rémunérés à cet effet. Ces écoles devront être alors rattachées à des écoles fondamentales plus complètes.

Par contre, dans les endroits où la densité de population est assez importante, la taille minimum théorique d'une école fondamentale de 1^e et de 2^e cycles sera de 300 élèves, et de 450 élèves s'il s'agit d'une école fondamentale complète (9 années d'étude).

- Taille maximum d'établissement

La taille maximum d'établissement est généralement définie en tenant compte des critères d'ordre essentiellement administratif et pédagogique. Au fondamental, l'école devant être le plus possible à la mesure de l'enfant, nous proposons un effectif de 500 élèves comme taille maximum d'une école fondamentale de 1^e et de 2^e cycles. C'est aux autorités concernées qu'il convient toutefois d'en décider.

- Taille standard d'établissement

Il s'agit de savoir ici combien de classes il est admis d'organiser dans les différentes années d'étude pour avoir un nombre satisfaisant d'élèves par classe. Dans la commune de Plaine du Nord, la distribution des élèves par classe pour l'année 2024-2025 s'est présentée comme suit :

Tableau 21 : Répartition des poids des années d'étude par rapport à l'effectif total d'élèves

1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF
19.07%	18.11%	18.82%	16.67%	15.06%	12.26%

On en déduit :

Effectifs de 1^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 2^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 3^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 4^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 5^e AF : $2 \times 50 = 100$

Effectifs de 6^e AF : $1 \times 50 = 50$

Total effectifs = 550

La répartition par année d'études des élèves et des maîtres serait alors :

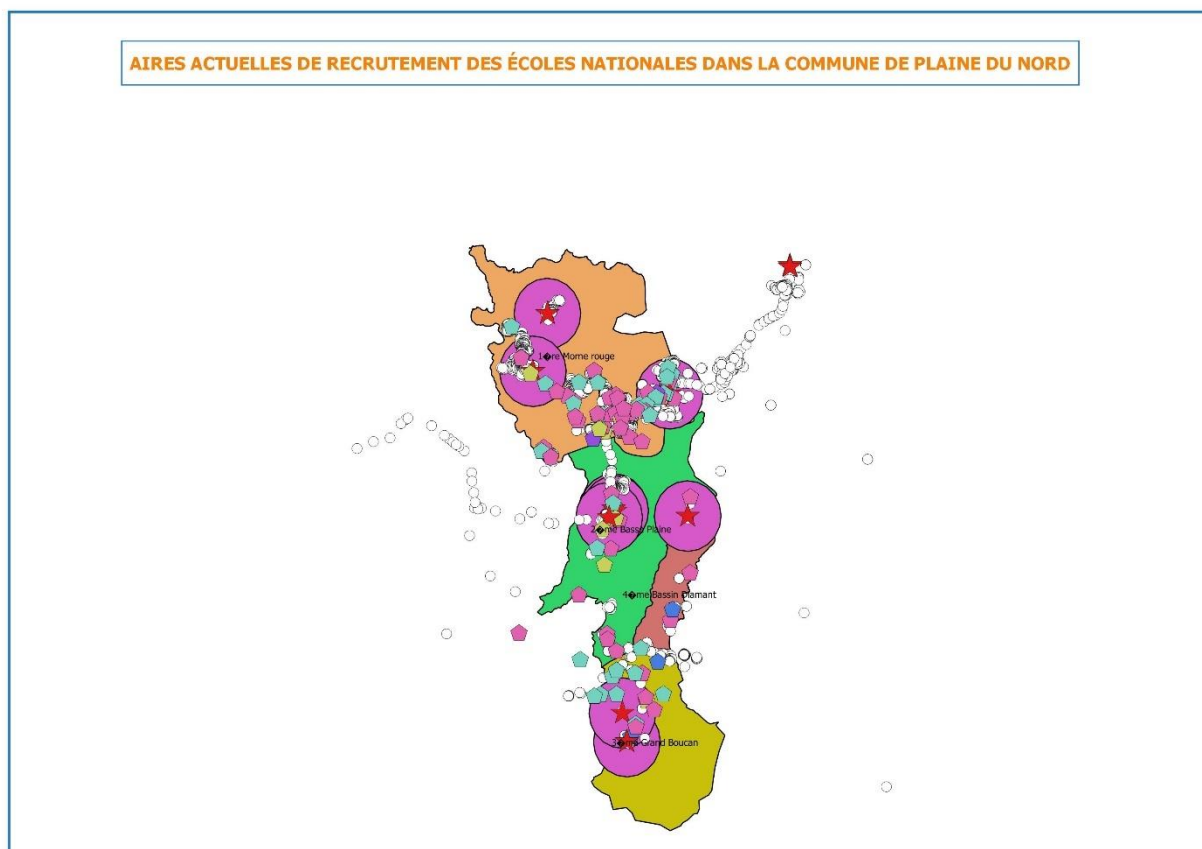
Tableau 22 : Répartition par année d'étude du nombre d'élèves et de classes dans une école fondamentale standard de 1^e et 2^e cycles

	1 ^e AF	2 ^e AF	3 ^e AF	4 ^e AF	5 ^e AF	6 ^e AF	Total
Élèves	100	100	100	100	100	50	550
Classes	2	2	2	2	2	1	11

Le nombre d'élèves par classe : $550/11=50$ est bien conforme à la norme d'encadrement et l'établissement fondamental de 550 élèves et 11 classes fondamentales 1^e et 2^e cycles peut être considéré comme un établissement de taille standard pour cette commune.

3.3. Les aires de recrutement

Rappelons qu'en tant que zone géographique desservie par un établissement, l'aire de recrutement au fondamental est la distance qu'un enfant de 6-14 ans peut parcourir à pied entre son domicile et l'école. Nous proposons donc que le rayon correspondant à cette aire soit de moins de 2 km. Dans la commune de Plaine du Nord, nous avons remarqué que les aires de recrutement de certaines écoles nationales s'en rapprochent pour certains élèves et non pour d'autres. Il ressort également de cette carte que les aires de recrutement des écoles nationales se recoupent à différents endroits. Cela offre donc la possibilité à l'État de réduire les distances de parcours des élèves en agissant sur les aires de recrutement de ces écoles pour les rendre disjointes, comme montre la carte ci-dessous.



La nécessité d'une réorganisation de l'offre scolaire existante nous semble extrêmement urgente; car il y a 4868 enfants âgés de moins de 15 ans qui ont été dénombrés, qui ne sont pas encore scolarisés dans la commune de Plaine du Nord et une bonne partie d'entre eux (13.74%) ont un handicap physique ou mental comme le montre le tableau 23.

Tableau 23 : Répartition des enfants de moins de 15 ans non scolarisés à Plaine du Nord selon leur handicap

Commune de Plaine du Nord	Enfants de moins de 15 ans non scolarisés	Nbre d'enfants sourds	Nbre d'enfants non-voyants	Nbre d'enfants handicapés physiques	Nbre d'enfants handicapés mentaux
1e section Morne Rouge	4422	111	116	120	214
2e section Basse Plaine	283	12	19	19	19
3e section Grand Boucan	11	0	0	1	2
4e section Bassin Diamant	47	1	2	4	2
Quartier de Robillard	30	0	0	1	0
Ville de Plaine du Nord	75	1	3	3	19
Ensemble	4868	125	140	148	256

En plus des mesures spéciales à prendre pour accueillir convenablement ces enfants avec des besoins spéciaux, nous proposons que les aires de recrutement des écoles nationales soient redéfinies comme suit :

Commune de Plaine du Nord	Nom école nationale	Aire de recrutement des élèves
1 ^e section Morne Rouge	École nationale de Port-Français	Port-Français
		Banbara
	École nationale complète de Balan	Balan
		Chapelle
	École nationale d'application de Vaudreuil	Vaudreuil
		Morne Rouge
		Mapou
2 ^e Section Basse Plaine	École nationale de la Suisse	La Suisse
		Lory
		Champion
	École nationale de Mackandal	Grand Pré
3 ^e section Grand Boucan	École nationale Laporte	Calvaire
		Carré
		Salève
	École nationale de Grand Boucan de Robillard	Bois Cadet
		Grand Boucan
		Carré
		Gileron

3.4. Les infrastructures

L'objectif consiste ici à mettre en adéquation l'offre scolaire et la demande qui est évaluée et projetée. Selon les données recueillies, les écoles nationales dans la commune de Plaine du Nord semblent en bon état.

3.5. Les enseignants

Rappelons que l'un des objectifs fondamentaux de la carte scolaire, c'est de permettre aux autorités d'identifier les endroits où il y a un excédent ou un déficit en enseignants de façon à pouvoir les réaffecter ou en recruter d'autres, tenant compte de la politique établie en matière d'organisation pédagogique des écoles. Tenant compte de nos propositions de réorganisation de l'offre publique, il y aura lieu d'assurer la formation des enseignants qui n'ont pas encore les

profils professionnels requis (Voir en annexe II la liste et le nombre d'enseignants concernés) et de cesser de recruter des enseignants non formés.

3.6. Les manuels scolaires

Comme susmentionné, il est ressorti que les enfants au fondamental n'ont pas tous de manuels de lecture et de mathématiques. Nous proposons, pour l'année scolaire 2025-2026, que des ressources soient prévues dans le cadre de la politique de financement qui est proposée pour l'achat par les directions d'école elles-mêmes des manuels de lecture et de mathématiques à fournir aux élèves.

3.7. Les coûts de scolarisation et leur financement

Dans la dynamique des objectifs éducatifs post 2015 établis à Incheon et en regard de la loi du pays, l'État haïtien a l'obligation de faire en sorte que tous les enfants aient une chance égale d'accès à l'école fondamentale. Cela passera nécessairement par une augmentation de l'offre scolaire publique à travers le pays comme indiqué au point 3.4 mais également par le financement public de l'offre non publique à ce niveau d'enseignement.

Dans les écoles nationales, seuls les salaires des enseignants et des directeurs avec le personnel administratif sont présentement pris en charge par l'État, toute la balance des coûts payés par enfant (86.59%) est assumée par les familles. Dans sa politique de financement de l'éducation visant l'obligation et la gratuité scolaires au fondamental, nous proposons que l'État finance l'intégralité des coûts dans l'ensemble des écoles nationales de la commune de Plaine du Nord en leur allouant le budget nécessaire et également l'intégralité des coûts aux écoles non publiques éligibles.

B. Le niveau secondaire

I. Diagnostic de la situation actuelle

L'article 9 de la Décision ministérielle du 11 octobre 2002 stipule que le nouveau secondaire entre en application à partir de la rentrée scolaire de septembre 2003 et commence avec la première année de la Filière d'Enseignement Général dans tous les collèges et lycées de la République. Cette mesure n'a pas pris effet dans la commune de Plaine du Nord, car il y a 963 élèves au 3^e cycle fondamental dans les écoles secondaires. La majorité d'entre elles (66.7%) sont des collèges privés.

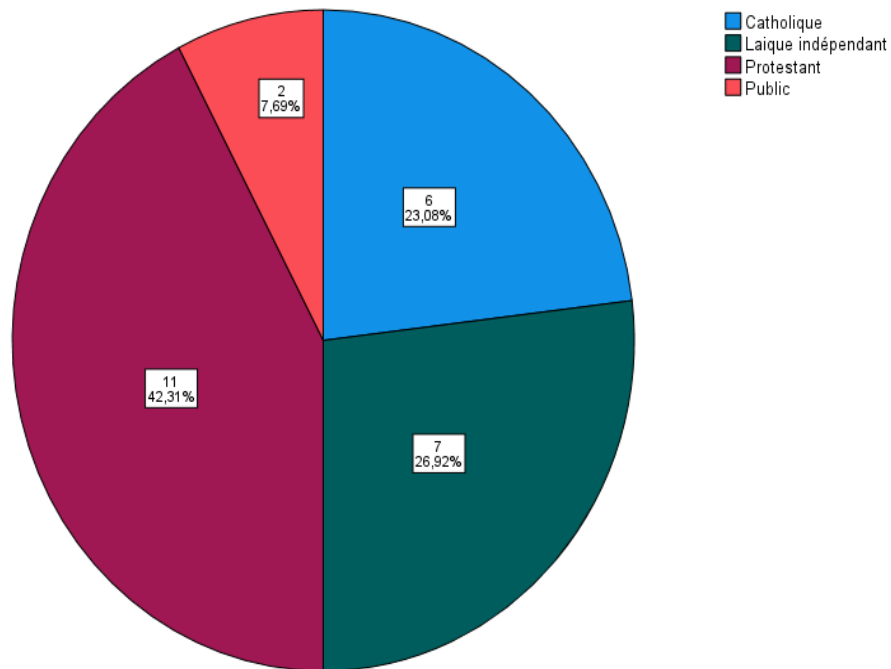


Figure 1 : Répartition des écoles secondaires par réseau d'appartenance

Elles fonctionnent toutes en simple vacation, à différentes périodes de la journée comme le montre le tableau 1.

Tableau 1 : Répartition des écoles secondaires de Plaine du Nord selon leur période de fonctionnement

Période de fonctionnement	# école	%
7h-12h	3	11,5
8h-13h	1	3,8
Autre	22	84,6
Total	26	100,0

Elles offrent la filière d'enseignement général (100%) et en son sein différentes Séries.

Tableau 2 : Répartition des écoles suivant la Série qu'elles offrent

Type de Série	# école	%
Mathématiques et sciences physiques Sciences de la vie et de la terre (SVT)	1	3,8
Mathématiques et sciences physiques Sciences de la vie et de la terre (SVT) Littéraire et artistique Sciences et techniques industrielles Sciences et techniques tertiaires Sciences et techniques agricoles Pédagogie	1	3,8
Mathématiques et sciences physiques Sciences de la vie et de la terre (SVT) Sciences économiques et sociales (SES) Littéraire et artistique	3	11,5
Mathématiques et sciences physiques Sciences de la vie et de la terre (SVT) Sciences économiques et sociales (SES) Littéraire et artistique Sciences et techniques industrielles Sciences et techniques agricoles	1	3,8
Mathématiques et sciences physiques Sciences de la vie et de la terre (SVT) Sciences économiques et sociales (SES) Littéraire et artistique Sciences et techniques industrielles Sciences et techniques tertiaires Sciences et techniques agricoles Pédagogie	1	3,8
Mathématiques et sciences physiques Sciences de la vie et de la terre (SVT) Sciences économiques et sociales (SES) Littéraire et artistique Sciences et techniques médico-sociales	1	3,8
Sciences de la vie et de la terre (SVT)	18	69,2
Total	26	100,0

Ce sont, dans l'ensemble, des écoles secondaires dont la taille varie entre 18 et 468 élèves, selon le réseau considéré.

Tableau 3 : Répartition de la taille des écoles selon leur réseau d'appartenance

Réseau d'écoles	Moyenne	Minimum	Maximum
Catholique	207	61	409
Laïque indépendant	118	28	268
Protestant	135	18	278
Public	307	146	468
Ensemble	158	18	468

1.1. Accessibilité et accès

En ce qui concerne leur accessibilité et leur accès, il convient de faire remarquer que les écoles secondaires se trouvent réparties à travers toute la commune.

Tableau 4 : Répartition des écoles secondaires dans la commune de Plaine du Nord

Commune de Plaine du Nord	Réseau d'appartenance				Total
	Catholique	Laïque indépendant	Protestant	Public	
1ère Sect. Morne Rouge	# 2	5	5	1	13
	% 15,4%	38,5%	38,5%	7,7%	100,0%
2ème Sect. Basse Plaine	# 1	1	3	0	5
	% 20,0%	20,0%	60,0%	0,0%	100,0%
3ème Sect. Grand Boucan	# 1	0	2	0	3
	% 33,3%	0,0%	66,7%	0,0%	100,0%
4ème Sect. Bassin Diamant	# 0	1	0	0	1
	% 0,0%	100,0%	0,0%	0,0%	100,0%
Quartier Robillard	# 0	0	1	0	1
	% 0,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
Ville de la Plaine du Nord	# 2	0	0	1	3
	% 66,7%	0,0%	0,0%	33,3%	100,0%
Total	# 6	7	11	2	26
	% 23,1%	26,9%	42,3%	7,7%	100,0%

Rappelons que, selon l'objectif 4.1 fixé dans le Cadre d'Action d'Incheon établi lors du Forum mondial sur l'éducation pour tous tenu en Corée du Sud en mai 2015, les responsables politiques présents à cette assise s'étaient engagés à l'unanimité à faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.

Par rapport à cet objectif dont la réalisation est fixée pour 2030, Haïti a un très long chemin à parcourir; le taux brut de scolarisation au secondaire en 2024-2025 étant seulement de 83.23%. Et quand on tient compte uniquement des enfants âgés de 15 à 18 ans que ce niveau d'enseignement est officiellement censé accueillir, on constate que le taux net de scolarisation se révèle encore plus faible (79.14%); encore loin des 100% visés.

Dans le contexte haïtien, l'un des éléments de blocage à l'accès à l'éducation pour tous est le coût de scolarisation, tant dans le privé que dans le public. Dans le privé, ce coût varie entre 66474.73 et 122228.94 gourdes pour l'année scolaire 2024-2025, suivant l'année d'étude considérée.

Tableau 5 : Coût moyen de scolarisation d'un élève au secondaire dans le privé

Année d'étude	Scolarité	Matériel	Habillement	Nourriture	Total
NS1	36638.13	14727.89	5685.71	9423	66474.73
NS2	56265.83	19233.33	6885.71	21538	103922.87
NS3	74350.30	22207.14	7462.50	18269	122228.94
NS4	46888.43	22150	8028.57	14500	91567

Dans le public, le coût moyen annuel de scolarisation varie aussi, de 90551.06 à 108653.10 gourdes; 36.13% de ces coûts sont pris en charge par les parents des élèves.

Tableau 6 : Coût moyen de scolarisation d'un élève au secondaire dans le public

Année d'étude	Salaire du personnel/Él	Scolarité	Matériel	Habillement	Nourriture	Total
NS1	57839.46	2875	14727.89	5685.71	9423	90551.06
NS2		2875	19233.33	6885.71	21538	108371.50
NS3		2875	22207.14	7462.50	18269	108653.10
NS4		2875	22150	8028.57	14500	105393.03

L'autre élément de blocage à l'éducation pour tous également important à signaler, c'est le faible niveau de performance des écoles souvent enregistré; en d'autres mots leurs faibles capacités à faire apprendre et progresser les élèves qui les fréquentent. Elles font constamment redoubler ceux qui sont en difficulté. Pour l'année scolaire 2024-2025, nous avons constaté que le cheminement scolaire des élèves dans la commune de Plaine du Nord était modéré au niveau du secondaire; les taux de promotion d'une classe à l'autre ayant varié de 59 à 89 % suivant la classe considérée.

Tableau 7 : Répartition des taux de flux au secondaire par classe

Année d'étude	Taux de promotion	Taux de redoublement	Taux d'abandon
NS1	87%	13%	0%
NS2	89%	9%	2%
NS3	89%	11%	0%
NS4	59%	41%	0%

Si cette tendance se maintient, l'analyse théorique de la cohorte de 839 élèves qui sont admis en NS1 au cours de l'année scolaire 2024-2025 se présentera comme suit :

Analyse de cohorte au niveau secondaire						
TP	0,87	0,89	0,89	0,59		
TR	0,13	0,09	0,11	0,41		
TA	0,00	0,02	0	0		
Annee	NS1	NS2	NS3	NS4	Diplômés	Années-élèves
2024-2025	839	↗	0			839
	↓	↘	15			
2025-2026	109	730	↗			839
	↓	↓	↘	0		
2026-2027	14	161	650	↗		824
	↓	↓	↓	↘		
2027-2028	2	27	214	578		821
		↓	↓	↓		
2028-2029		4	47	428	341	820
			↓	↓		
2029-2030			9	218	252	479
				↓	↘	
2030-2031				97	128	225
					↘	
2031-2032					57	57
					↘	
2032-2033						0
Promus					779	
Année-élèves						4906
Nombre d'années-élèves dans l'idéal =				3117		
Nombre d'années-élèves réel =				4906		
Rendement interne =				63,54		
Coefficient d'augmentation des coûts =				1,573878		
Coût de l'élève formé =				6,295512		

Il en ressort donc que, dans cette commune, l'enseignement secondaire a un niveau de rendement interne faible (63.54%). Des 839 élèves qui sont entrés en NS1 en 2024-2025, 341 (40.64%) obtiendront leur diplôme de fin d'études dans les quatre (4 ans) prévus, soit à la fin de l'année scolaire 2028-2029.

1.2. Qualité de l'éducation dispensée

Dans cette commune, l'enseignement au niveau du secondaire est dispensé par un effectif de 842 enseignants dont 107 femmes (12.71%); 11.76% d'entre eux sont nommés par l'État. Il convient toutefois de souligner que la majorité des enseignants au secondaire travaillent à temps partiel dans plusieurs écoles à la fois. Ainsi, le nombre d'enseignants mentionné ici est complètement sur-évalué; car bon nombre d'entre eux sont comptés plus d'une fois. À titre purement indicatif, leur répartition se fait comme suit par réseau d'écoles :

Tableau 8 : Répartition des enseignants par réseau d'écoles

Réseau d'écoles	# d'enseignants	# de femmes	Enseignants nommés par l'État
Catholique	198	27	12
Laïque indépendant	218	30	12
Protestant	332	44	11
Public	94	6	64
Ensemble	842	107	99

Leurs profils de formation sont très variés suivant le réseau d'écoles considéré. Certains enseignants proviennent de l'École Normale Supérieure et des Facultés de Sciences de l'Éducation; tandis que d'autres n'ont reçu aucune formation pédagogique comme le fait ressortir la figure 2.

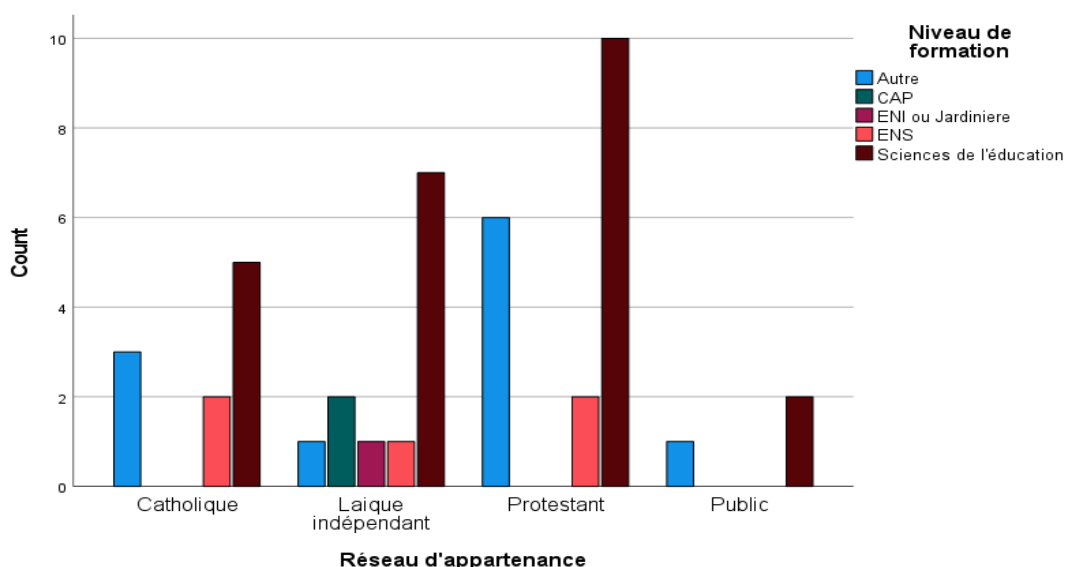


Figure 2 : Répartition des enseignants par réseau et selon leurs profils de formation professionnelle

Ce sont des enseignants qui travaillent surtout à temps partiel dans des écoles. Très souvent, on les retrouve donnant des cours dans différents établissements où ils sont rémunérés par heure de travail. Cela rend alors assez difficile dans une étude du genre d'établir avec précision leurs salaires mensuels qui sont plutôt cumulatifs et dépendants du nombre d'heures de cours qu'ils fournissent ainsi que du tarif horaire selon lequel ils sont payés. Toutefois, à titre indicatif et selon les informations recueillies, il ressort que, partiellement, leurs salaires mensuels moyens varient considérablement suivant le réseau d'écoles considéré, de 10144 gourdes à 25033 gourdes.

Tableau 9 : Répartition des salaires mensuels moyens par réseau d'écoles

Réseau	Salaire mensuel moyen
Catholique	10144
Laïque indépendant	13995
Protestant	18135
Public	25033
Ensemble	15602

1.2.1. Organisation pédagogique

Dans la commune de Plaine du Nord, au niveau du secondaire, les conditions d'accueil des élèves semblent plus ou moins acceptables. On trouve en moyenne 29 élèves par salle de classe et 1.37m² par élève, comme le montre le tableau 10.

Tableau 10 : L'organisation pédagogique et l'utilisation des enseignants dans la commune

Réseau d'écoles	# salle classe	# de m ²	Nbre élève	# m ² /élève	Ratio élèves/ salle	# m ² / salle
Catholique	35	2027	1033	1.96	30	57.91
Laïque indépendant	32	1252.66	826	0.84	39	39.15
Protestant	54	1559.85	1487	1.05	28	28.89
Public	17	569	614	0.93	36	33.47
Ensemble	138	5407.41	3960	1.37	29	39.18

En résumé, on peut dire que l'offre scolaire au niveau du secondaire est assez coûteuse pour les parents et les élèves, et de qualité modérée; les valeurs de l'ensemble des indicateurs susmentionnés qui sont utilisés pour diagnostiquer cette offre se présentant comme suit :

Tableau 11 : Résumé des valeurs des indicateurs utilisés pour ce diagnostic

Indicateur	Pour l'année scolaire 2024-2025
Taux de scolarisation	Taux brut de scolarisation = 83.23% Taux net de scolarisation = 79.14%
Coûts moyens de scolarisation dans le public	NS1 = 90551.06 gourdes NS2 = 108371.50 gourdes NS3 = 108653.10 gourdes NS4 = 105393.03 gourdes 36.13% de ces coûts sont pris en charge par les familles.

Coûts moyens de scolarisation dans le privé	NS1 = 66474.73 gourdes NS2 = 103922.87 gourdes NS3 = 122228.94 gourdes NS4 = 91567 gourdes
Taux de promotion	Taux de promotion en NS1 = 87% Taux de promotion en NS2 = 89% Taux de promotion en NS3 = 89% Taux de promotion en NS4 = 59%
Taux de redoublement	Taux de redoublement en NS1 = 13% Taux de redoublement en NS2 = 9% Taux de redoublement en NS3 = 11% Taux de redoublement en NS4 = 41%
Taux d'abandon	Taux d'abandon en NS1 = 0% Taux d'abandon en NS2 = 2% Taux d'abandon en NS3 = 0% Taux d'abandon en NS4 = 0%
Rendement interne du réseau d'écoles à Plaine du Nord	63.54%
Rapport élève/salle de classe	29 élèves
Nombre d'enseignants	842
Pourcentage de femmes	12.71%
% enseignants nommés par l'État	11.76%
% de maîtres qualifiés	67.44%
Ratio moyen m ² /élève	3.69 m ²
% d'élèves sans manuels	60%
Taille moyenne des établissements	158 élèves
Salaire moyen mensuel d'un enseignant	Partiellement, 25033 gourdes dans le public et 14091.33 gourdes dans le privé

II. Analyse démographique

Nous avons vu dans la carte scolaire préscolaire et fondamentale, partie A de ce document, que la population de la commune de Plaine du Nord croît suivant un taux moyen annuel de 1.35%, selon les estimations et projections de l'IHSI. Cela signifie donc qu'il y aura, dans les années à venir, de nouveaux enfants à accueillir tant au niveau du fondamental qu'au niveau du secondaire. Le tableau 12 montre l'évolution de la population scolarisable jusqu'en 2028.

Tableau 12 : Estimations et projections de la population scolarisable

Âge	2024	2025	2026	2027	2028
15	913	919	925	931	938
16	904	912	918	924	930
17	896	903	909	915	922
18	889	894	900	906	912
15-18	3601	3627	3652	3676	3701

À ces données démographiques qui indiquent les effectifs d'enfants qu'il faudra se préparer à accueillir en classe (en NS1), il faut ajouter les effectifs d'élèves qui boucleront régulièrement la 9^e Année Fondamentale avec succès et tenir compte du même coup de ceux qui redoubleront les classes, comme c'est le cas présentement.

De plus, en considérant le fait que l'âge officiel d'admission au secondaire en Haïti est de 15 ans, il ressort que le même phénomène d'élèves sur-âgés qui s'est développé au niveau du fondamental s'est poursuivi et renforcé au niveau du secondaire. Les calculs ont montré que le taux d'admission des enfants âgés de 15 ans dans cette classe en 2024-2025 est seulement de 17.63% dans la commune de Plaine du Nord. Cela signifie donc qu'il resterait $100 - 17.63\% = 82.37\%$ d'enfants de la population scolarisable à admettre en NS1 pendant les cinq (5) prochaines années si l'on veut progresser à coup sûr vers l'objectif de 100% à atteindre en 2030.

Il faudrait donc accroître annuellement ce taux d'admission de 20.59% pour pouvoir atteindre l'objectif de 100% en 2028-2029. La progression du taux d'admission en NS1 et de l'effectif des nouveaux élèves à accueillir devra se faire alors comme suit :

Tableau 13 : Estimation et projection des enfants à admettre en NS1

Année	Population de 15 ans	Taux d'admission	# total d'enfants à admettre
2024-2025	913	0.1763	161
2025-2026	919	0.3822	351
2026-2027	925	0.5881	544
2027-2028	931	0.794	739
2028-2029	938	1	938

III. Propositions de réorganisation de l'offre scolaire au secondaire à Plaine du Nord

Pour pouvoir accueillir les effectifs d'enfants susmentionnés, il s'avérera nécessaire d'intervenir sur l'offre scolaire existante de triple manière : en redéfinissant les aires de recrutement des écoles de façon à rendre acceptable le temps de marche des élèves, en renforçant la qualité des infrastructures d'accueil des écoles existantes et en implantant de nouvelles écoles secondaires publiques (des lycées) dans des endroits stratégiques où il n'y en a pas encore.

On a vu dans les pages précédentes que toutes les écoles secondaires se trouvent réparties à travers la commune de Plaine du Nord. Ces écoles admettent des élèves qui viennent de différents endroits de cette commune comme le montre la figure 3 présentant, en forme circulaire, leurs aires de recrutement actuelles.

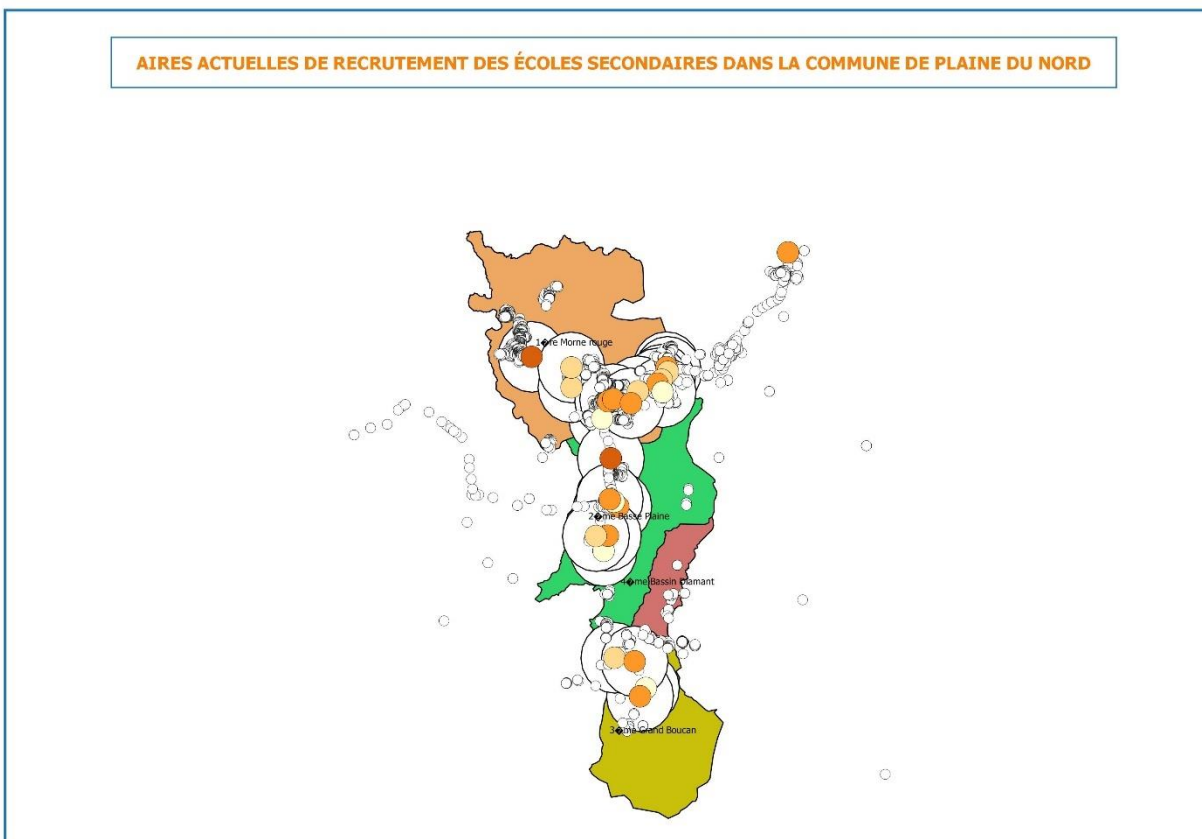


Figure 3 : aires de recrutement actuelles des écoles secondaires dans la commune de Plaine du Nord.

En effet, cette image fait très bien ressortir comment les aires de recrutement de ces écoles secondaires se recoupent; c'est-à-dire qu'elles tirent leurs effectifs d'élèves dans presque les mêmes localités. Il y a donc lieu d'y mettre de l'ordre.

Rappelons que l'un des objectifs fondamentaux de la carte scolaire, c'est de permettre aux autorités de maximiser l'offre scolaire au niveau local et de la rendre adéquate par rapport à la demande scolaire exprimée ou incitée, au regard des objectifs poursuivis. Tenant compte de ces propositions de réorganisation de l'offre publique au niveau du secondaire, il y aura donc lieu de penser former et recruter de nouveaux personnels enseignants et non enseignants, mettre à niveau ceux qui n'ont pas encore les profils professionnels requis et cesser en même temps d'en recruter de nouveaux non formés.

Dans la dynamique des objectifs éducatifs post 2015, l'État haïtien a l'obligation de faire en sorte que tous les enfants aient une chance égale d'accès à l'école secondaire. Cela passera non seulement par une augmentation de l'offre scolaire publique à travers le pays comme indiqué au point 3.4 mais également par le financement public de l'offre non publique à ce niveau d'enseignement dans la mesure du possible.

Pour finir, comme dans les lycées seuls les salaires des enseignants et des directeurs avec le personnel administratif sont présentement pris en charge par l'État et que toute la balance des

coûts payés par élève (36.13%) est assumée par les familles, dans sa politique de financement de l'éducation visant l'obligation et la gratuité scolaires au secondaire, nous proposons que l'État s'organise pour financer l'intégralité des coûts (scolarité, matériels scolaires, uniformes et cantine) dans l'ensemble des lycées qui seront mis en place dans la commune de Plaine du Nord en leur allouant le budget nécessaire par élève.

Méthodologie appliquée

MÉRISIER, G.-G. (2016). Méthodologie simplifiée de préparation de cartes scolaires, EPT-BID.

Les Annexes

Annexe I : Répertoire des écoles de la commune de Plaine du Nord

Annexe II : Liste des enseignants avec leurs profils de formation professionnelle